

En 1958, le remboursement du capital est différé: il n'y a pas de remboursement. En 1965, le remboursement du capital est reporté à plus tard. Quand? On ne le sait pas, ce n'est pas indiqué. En 1966, le remboursement du capital est encore différé.

En 1957, l'intérêt dû le 31 décembre se chiffre à \$22,300,000 et le paiement est différé à plus tard, mais on ne sait pas quand.

En 1958, l'intérêt dû au 31 décembre se chiffre à \$21,900,000 et le paiement est encore différé.

En 1965, l'intérêt dû au 31 décembre s'élève à \$19,600,000 et le paiement est encore différé.

En 1966, l'intérêt dû le 31 décembre se chiffre à 19 millions 200 mille dollars et est encore différé.

Le total de l'intérêt dû s'élève à 83 millions, mais pourtant, le taux d'intérêt n'est que de 2 p. 100, ce qui veut dire que de 1947 à 1967 nous aurions dû recevoir 20 versements. Cependant, le Royaume-Uni nous doit encore la somme de 1 milliard 185 millions de dollars.

Au fait, on nous doit encore \$976,200,000 en capital, plus l'intérêt accumulé de 83 millions qui n'a pas encore été payé ou qui a été différé. Cela fait une somme totale d'à peu près 1 milliard 165 millions de dollars, après 20 ans. Alors qu'on a prêté 1 milliard 185 millions en 20 ans, on n'a remboursé que 120 millions, à 2 p. 100 d'intérêt!

Pendant ce temps-là, l'honorable ministre des Finances s'arrache les cheveux parce que le taux d'intérêt augmente. Il paie, cette année, sur la dette du Canada, seulement en intérêt, la somme de 1 milliard 406 millions de dollars, et ce alors que nous prêtons à l'Angleterre à 2 p. 100!

Si l'Angleterre ne rembourse pas le capital ou l'intérêt, on ne dit pas un mot. On dit tout simplement: C'est différé. A quand? On ne le sait pas. C'est différé: sept paiements ou, plutôt, 12 paiements différés en 20 ans.

Monsieur le président, où sont donc les intérêts du Canada? Sont-ils en Angleterre ou au Canada? Il n'est pas surprenant que nous nous trouvions dans la situation que nous décrivait si bien hier l'honorable ministre des Finances: diminution de l'emploi, atténuation du rythme d'accroissement, augmentation du chômage et des impôts. M. Eric Kierans nous tenait à peu près les mêmes propos au mois d'octobre 1967.

• (5.20 p.m.)

Monsieur le président, quand je vois toutes ces dettes-là, je me dis que les «Canadiens», [M. Grégoire.]

comme on les appelle, sont toujours les «dindons de la farce», dans un pays qui ne cherche pas à s'affirmer économiquement, mais uniquement à satisfaire les quatre caprices de la belle-mère, l'Angleterre. Nous en avons la preuve: Alors que d'autres pays nous doivent de l'argent, nous nous retrouvons en même temps dans une situation comme celle que décrivait hier le ministre des Finances.

Monsieur le président, ce dont nous ne nous rendons pas compte, justement, c'est que le Canada ne cherche pas à servir les intérêts des Canadiens, ne cherche pas à développer l'économie canadienne, mais qu'il cherche plutôt à être le vassal d'intérêts étrangers. Il ne cherche pas à développer une politique canadienne, mais il s'oriente toujours en fonction d'une politique élaborée à Washington ou à Londres. Il ne cherche pas à se donner une entité propre, car elle est toujours plagiée sur ce qui se passe en Angleterre ou aux États-Unis.

C'est pour ces raisons que j'ai dit que le Québec y gagnerait à s'en retirer le plus tôt possible, afin d'éviter les sept plaies d'Égypte du ministre des Finances, pour se construire lui-même sa politique économique, sociale et culturelle et se donner une entité propre.

[Traduction]

M. Ballard: Monsieur le président, l'essentiel de l'idée que je veux faire valoir cet après-midi se comprend facilement si l'on considère la situation qui règne actuellement à la Chambre. Nous discutons des crédits des Finances et, pourtant, le ministre des Finances est absent. Je doute que quelqu'un soit ici pour le représenter directement. Cela atteste du mépris que ressent le ministre pour les opinions exprimées par les députés et par les autorités en matière de finance. Monsieur le président, je fais une distinction entre les députés et les autorités en matière de finance. Il me paraît évident que le ministre est profondément convaincu que lui seul, en réalité, comprend les problèmes du pays.

À titre de Canadiens et de députés, nous sommes heureux de la nouvelle que vient d'annoncer le ministre des Finances. Nous sommes réconfortés davantage du fait que le gouvernement américain soit venu à notre aide en nous promettant un appui financier s'il en est besoin, et plus particulièrement, que le Canada sera exempt des restrictions qu'appliquent les États-Unis dans le domaine des investissements étrangers. Je me réjouis particulièrement parce que la région que je représente dépend considérablement des investissements américains.